



LA FONDATION MADELI-AIDE

COMMUNIQUÉ

La Fondation Madeli-Aide annonce son concours de bourses d'études pour l'année 2010-2011

Montréal, le 23 mars 2010 – La Fondation Madeli-Aide annonce que de nombreuses bourses d'études seront distribuées à des étudiants des Îles pour l'année scolaire 2010-2011. Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la Fondation, comme indiqué ci-dessous et la date limite d'inscription est le 13 juin 2010. En 2009-2010 une somme de 105,000\$ à été distribuée en bourses d'études.

Le programme de bourses d'études de la Fondation vise à soutenir financièrement les étudiants, qui après leurs études secondaires ou collégiales aux Îles, doivent poursuivre à l'extérieur, des études qui ne sont pas offertes aux Îles. Comme d'habitude, il y aura des bourses universitaires, pour le collégial général et professionnel ainsi que pour le secondaire professionnel.

Afin de récompenser le mérite scolaire et l'excellence des travaux d'étudiants de niveau universitaire, une bourse d'excellence, de 3 000 \$, sera attribuée à l'étudiant de 2^e ou de 3^e cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable et une bourse d'excellence, de 2 000 \$, sera attribuée à l'étudiant de premier cycle universitaire ayant soumis la candidature la plus remarquable.

Plusieurs bourses de 1 500 \$ seront attribuées pour des études universitaires et des bourses de 1 000 \$ seront accordées pour encourager les études collégiales et les études secondaires de formation professionnelle.

De plus, lorsque l'étudiant est inscrit dans un programme à l'extérieur du Canada, la bourse sera majorée d'un montant de 500 \$.

La Fondation maintient les critères d'admissibilité à ses bourses appliqués depuis cinq ans. Ainsi, afin d'affermir les indicateurs de persévérance et de cohérence du cheminement scolaire et d'accroître le bassin de récipiendaires de ses bourses, la Fondation conserve la condition d'admissibilité suivante: que les étudiants de niveau collégial et de premier cycle universitaire aient réussi avant le dépôt d'un dossier de candidature, l'équivalent d'une année d'études à temps plein dans le programme pour lequel ils demandent une bourse (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat).

Les conditions d'admissibilité pour le concours 2010-2011 sont ainsi formulées de sorte que soient admissibles à une bourse de la Fondation, les étudiantes et les étudiants :

A - qui, après des études secondaires ou collégiales aux Îles de la Madeleine, doivent poursuivre à l'extérieur des études qui ne sont pas offertes aux Îles;

B - qui sont admis dans un établissement d'enseignement désigné, en vue d'y suivre à temps plein un programme d'études secondaires en formation professionnelle, d'études collégiales ou d'études universitaires reconnu par le gouvernement du Québec pour les fins de son programme de prêts et bourses;

C - qui, pour les programmes d'études de niveau collégial et premier cycle universitaire, ont réussi l'équivalent d'une année d'études à temps plein (douze cours au collégial et 24 crédits au baccalauréat);

D - qui n'ont pas reçu une bourse de la Fondation Madeli-Aide l'année précédente.

Un comité de sélection formé principalement de personnes du milieu de l'éducation analysera les candidatures en juin et le nom des lauréats 2010-2011 sera annoncé le 9 août prochain aux Îles.

Considérant l'expérience des années passées, le comité de sélection désire rappeler que les étudiants sont uniquement évalués à partir des renseignements qu'ils transmettent avec leur candidature. Il est donc très important de bien compléter le formulaire, utilisé depuis l'an passé, de fournir tous les documents demandés et même d'ajouter si nécessaire toute autre information pertinente à l'appui de la demande de façon à mieux se faire valoir.

Pour présenter leur candidature, les étudiants doivent compléter le formulaire approprié de demande de bourse qui est disponible en français et en anglais sur le site Internet de la Fondation www.madeli-aide.org et le faire parvenir à la Fondation à l'attention de Jules Richard au plus tard le dimanche 13 juin.

La Fondation Madeli-Aide a pour mission de promouvoir les études et de soutenir financièrement les étudiants madelinots. La Fondation distribue des bourses d'études depuis 1998; jusqu'ici elle a distribué 643 bourses d'études pour un montant total de 669,250\$.

-30-

Source :
Franklin Delaney, président de la Fondation
514-783-1556

Pour tout renseignement concernant les bourses, contacter
M. Jules Richard : Tél. : (450) 294-2857 et (514) 396-8615